

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société d'Assurances et de Réassurances MAGHREBIA VIE

Siège social : 24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002 TUNIS

La société d'Assurances et de Réassurances MAGHREBIA VIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : **Makram GUIRAS**.

BILAN AU 31/12/2012

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2012		EXERCICE 2011	
		Montant brut	Amortissements et	Montant net au 31/12/2012	Montant net au 31/12/2011
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>					
Logiciels et autres actifs incorporels	3.1	191 003	189 955	1 047	24 686
		191 003	189 955	1 047	24 686
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>					
Mobilier de bureau, Matériel Informatique & Matériel de transport	3.2	348 354	157 396	190 958	209 211
		348 354	157 396	190 958	209 211
<u>PLACEMENTS</u>					
Terrains et Constructions hors exploitation	3.3				
Placements dans les entreprises liées et participations	3.3.1	1 770 133	702 664	1 067 469	1 111 723
Parts dans des entreprises liées	3.3.2	3 117 815	26 402	3 091 414	3 053 731
Actions et autres titres à revenu variable	3.3.3	13 564 818	579 495	12 985 323	10 673 930
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.4	110 019 794		110 019 794	87 471 344
Avances sur Police vie		746 949		746 949	740 835
Dépôts et cautionnements		355 425		355 425	250 839
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes					
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités des comptes		8 040 946		8 040 946	8 018 331
		137 615 880	1 308 561	136 307 319	111 320 731
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>					
Provisions mathématiques (vie)	3.4.1	257 318		257 318	74 119
Provision pour Sinistres à Payer (vie)	3.4.2	487 397		487 397	378 179
		744 715		744 715	452 298
<u>CREANCES</u>					
Créances nées d'opérations d'assurance directe:	3.5				
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes à recevoir	3.5.1	2 040 846		2 040 846	1 859 817
Primes à annuler vie	3.5.2	-18 099		-18 099	-33 347
Autres Créances diverses	3.5.3	153 390	71 274	82 116	72 954
Créances nées d'opérations de réassurance					
Comptes courants des cédantes		694 596		694 596	2 104 539
Autres créances					
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.4	1 621 002		1 621 002	1 279 117
Débiteurs divers	3.5.5	287 283		287 283	2 019 173
		4 779 018	71 274	4 707 743	7 302 254
<u>AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS</u>					
Valeurs à l'encaissement	3.6.1	1 369 286		1 369 286	761 306
Avoirs en Banques, CCP et caisses	3.6.2	3 993 875		3 993 875	5 063 263
Frais d'acquisition reportés					
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	4 768 924		4 768 924	4 081 905
Autres comptes de régularisation	3.6.4	213 951		213 951	102 823
		10 346 036		10 346 036	10 009 296
TOTAL DES ACTIFS		154 025 006	1 727 186	152 297 819	129 318 477

BILAN AU 31/12/2012

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES	4.1		
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserve Légale		243 200	129 258
Autres Réserves		900 029	850 106
Autres capitaux propres		1 961 306	1 501 306
Résultats reportés		1 654 899	836 829
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		14 759 434	13 317 499
Résultat de l'exercice		2 582 346	1 442 012
Total capitaux propres avant affectation		17 341 780	14 759 511
PASSIFS	4.2		
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>			
<u>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</u>	4.2.1		
Provisions mathématiques (vie)	4.2.1.1	112 363 576	95 100 986
Provision pour frais de gestion (vie)	4.2.1.2	1 416 702	1 216 312
Provisions pour sinistres (vie)	4.2.1.3	8 268 678	7 121 939
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	4.2.1.4	769 485	510 259
Provisions pour égalisation (vie)	4.2.1.5	550 000	300 000
Provisions pour contrats en unités de comptes	4.2.1.6	8 040 946	8 018 331
		131 409 388	112 267 827
<u>DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES</u>	4.2.2	573 365	263 652
<u>AUTRES DETTES</u>	4.2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	421 111	176 482
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.2	377 595	408 418
Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.3	229 683	215 530
Créditeurs divers	4.2.3.4	1 136 229	634 138
		2 164 618	1 434 569
<u>AUTRES PASSIFS</u>	4.2.4		
Comptes de régularisation Passif	4.2.4.1	808 668	592 918
		808 668	592 918
TOTAL DES PASSIFS		134 956 039	114 558 965
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		152 297 819	129 318 477

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Exercice clos le 31/12/2012

(chiffres arrondis en dinars)

	NOTE	Opérations brutes 2012	Cessions et/ou rétrocessions 2012	Opérations nettes 2012	Opérations nettes 2011
Primes	5.1	34 010 387	-969 702	33 040 685	29 043 119
Primes émises		34 010 387	-969 702	33 040 685	29 043 119
Produits de placements	5.2	7 186 675		7 186 675	5 653 374
Revenus des placements		6 693 694		6 693 694	5 227 877
Autres produits de placements		30 297		30 297	11 676
Reprises de corrections de valeur sur placements		102 979		102 979	179 158
Profits provenant de la réalisation des placements		359 706		359 706	234 663
Plus values non réalisées sur placements	5.7	599 233		599 233	538 969
Autres Produits techniques		155	55 249	55 404	66 740
Charges de sinistres	5.3	-10 306 401	508 304	-9 798 097	-7 826 715
Montants payés	5.3.1	-9 159 663	399 087	-8 760 576	-6 514 703
Variation de la provision pour sinistres		-1 146 739	109 218	-1 037 521	-1 312 012
Variation des autres provisions techniques		-17 994 822	183 199	-17 811 623	-16 890 331
Provisions mathématiques vie		-17 262 590	183 199	-17 079 391	-18 422 487
Provisions pour frais de gestion		-200 391		-200 391	-238 419
Provisions pour égalisation		-250 000		-250 000	630 000
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes		-259 226		-259 226	782 411
Provisions pour contrats en unités de comptes		-22 615		-22 615	358 164
Participations aux bénéfices et ristournes					
Frais d'exploitation	5.4	-7 829 150	37 163	-7 791 987	-6 779 964
Frais d'acquisition	5.4.1	-6 427 104		-6 427 104	-5 343 705
Frais d'administration	5.4.2	-1 402 046		-1 402 046	-1 474 586
Commissions reçues des réassureurs			37 163	37 163	38 326
Autres charges techniques	5.5	-316 140		-316 140	-242 765
Charges de placements	5.6	-1 380 885		-1 380 885	-1 088 595
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-802 302		-802 302	-649 893
Correction de valeur sur placements		-573 621		-573 621	-406 660
Pertes provenant de la réalisation des placements		-4 962		-4 962	-32 042
Moins values non réalisées sur placements	5.8	-460 659		-460 659	-747 839
RESULTAT TECHNIQUE VIE		3 508 393	-185 787	3 322 606	1 725 994

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos le 31/12/2011

(chiffres arrondis en dinars)

	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Resultat technique vie		3 322 606	1 725 994
Resultat provenant des activites ordinaires		3 322 606	1 725 994
<i>Autres produits non techniques</i>	6.1	39 046	28 542
<i>Autres produits de placements</i>		39 046	28 542
Impôt sur le resultat		-779 306	-312 524
Resultat provenant des activites ordinaires après impôts		2 582 346	1 442 012
Resultat net de l'exercice		2 582 346	1 442 012
<i>Effets des modifications comptables (nets d'impôt)</i>			
Resultat net de l'exercice après modifications comptables		2 582 346	1 442 012

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2012

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	NOTE	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		28 183 476	24 076 610
Sommes versées pour paiement des sinistres		-8 166 610	-6 178 690
Encaissements des primes reçues (acceptations)		0	0
Encaissements des primes reçues (acceptations)		2 518 700	0
Décaissements de primes sur les cessions		-318 549	-437 523
Commissions versées aux intermédiaires		-843 733	-627 648
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-2 613 245	-2 673 442
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-24 873 043	-25 708 072
Encaissements liés à la cession de placements financiers		5 661 002	9 771 846
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-1 119 455	-930 274
Produits financiers reçus		178 938	95 718
Prêts octroyés		0	-4 500
Remboursements de prêts		122 073	93 911
Autres mouvements		222 794	175 587
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-1 047 651	-2 346 479
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-21 736	-16 802
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		0	0
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-21 736	-16 802
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0	5 000 000
Dividendes et autres distributions		0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		0	5 000 000
Variation de trésorerie		-1 069 388	2 636 719
Trésorerie au début de l'exercice		5 063 263	2 426 544
Trésorerie à la clôture de l'exercice		3 993 875	5 063 263

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES
AU 31/12/2012
(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
<u>Engagements reçus</u>		
cautions reçues	0	0
cautions agents généraux	0	0
TOTAL	0	0
<u>Engagements données</u>		
cautions données	0	0
titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0
TOTAL	0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Arrêtés au 31/12/2012

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Forme juridique : Société anonyme
Capital social : 10 000 000,000 DT
Siège social : 24 Rue Arabie Saoudite Tunis Belvédère
Président du conseil : Monsieur ESSASSI Abdelaziz
Directeur Général : Monsieur BEN HASSINE Habib
Commissaire aux comptes : Monsieur GUIRAS Makram

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et par les normes sectorielles (N C T 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%
Matériel informatique	15%
Equipements de bureau	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%.

Note 2-2-2 : Placements financiers :

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise). Les moins values sont provisionnées alors que les plus values ne sont pas comptabilisées.

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 3 : Les actifs

3-1 : Les actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent :

			31-12-2012	31-12-2011
Actifs incorporels	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Concept & développement	16 411	15 537	874	5 309
Logiciel	174 592	174 418	174	19 377
Total	191 003	189 955	1 047	24 686

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

Ils comprennent

Actifs corporels	Valeur brute			Amortissement			VCN au 31/12/2012
	Au 01/01/2012	Acquisition	Au 31/12/2012	Au 01/01/2012	Dotations	Au 31/12/2012	
Ag Am Installations	40 947	0	40 947	6 190	4 095	10 285	30 662
Mat. de transport	64 680	0	64 680	15 631	12 936	28 567	36 113
Mob. Mat. Bur.	87 363	6 868	94 232	24 125	8 856	32 981	61 251
Mat. Informatique	116 502	13 101	129 603	64 807	13 598	78 405	51 199
Autres immobilisations	14 887	4 005	18 892	4 415	2 744	7 158	11 734
Total	324 379	23 975	348 354	115 167	42 228	157 396	190 958

3-3 : Placements

3-3-1 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

			31-12-2012	31-12-2011
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et construct° hors exploitat°	1 770 133	702 664	1 067 469	1 111 723
Total	1 770 133	702 664	1 067 469	1 111 723

3-3-2 : Placements dans les entreprises liées

Ce poste comprend la participation des ASS MAG VIE dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle :

*** Maghrebria Financière SICAR : 3 091 413,630 DT**

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2012 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **0 DT** et à **37 682,890 DT**, ramenant ainsi le total des provisions à **26 401,837 DT**.

3-3-3 : Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 31-12-2012 à **12 985 323 DT**, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASS MAG VIE n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2012 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **319 110 DT** et à **65 296 DT**, ramenant ainsi le total des provisions à **579 495 DT**.

	31/12/2012	31/12/2011	Variation
ACTIONS COTEES	6 444 269	5 499 692	944 577
ACTIONS OPCVM	5 790 549	4 759 918	1 030 630
ACTIONS NON COTEES	1 330 000	740 000	590 000
Valeur brute	13 564 818	10 999 611	2 565 207
Provisions	579 495	325 681	253 815
Valeur nette	12 985 323	10 673 930	2 311 393

3-3-4 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables et les emprunts obligataires. Elle présente un solde de **110 019 794 DT** qui se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Bons de trésors assimilables	89 204 794	75 863 844	13 340 950
Emprunts obligataires	17 815 000	11 607 500	6 207 500
Placements à court terme	3 000 000	0	3 000 000
Total	110 019 794	87 471 344	22 548 450

3-3-5 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Présentant un solde arrêté au 31-12-2012 de **355 425 DT**, cette rubrique englobe les montants en espèces versés aux entreprises cédantes en garantie de leurs provisions techniques.

3-3-6 : Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de comptes

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte sont les actifs sous-jacents des contrats d'assurances vie pour lesquels le risque lié aux placements est assumé par les assurés.

Le solde de cette rubrique s'élève à **8 040 946 DT**.

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3-4-1 : Provisions mathématiques

La valeur brute de cette rubrique s'élève à **257 318 DT**.

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des récessionnaires dans la provision pour sinistres à payer, elle présente un solde de **487 397 DT**.

3-5 Créances

3-5-2 : Primes à recevoir

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés. Les primes à recevoir présentent un solde au 31-12-2012 de **2 040 846 DT**.

3-5-3 : Primes à annuler

Il s'agit d'une évaluation des primes qui seraient annulées au cours des prochains exercices. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2012 à **18 099 DT**.

3-5-4 : Autres créances diverses

Le solde net de cette rubrique au 31-12-2012 est de **82 116 DT**.

	31/12/2012	31/12/2011
Chèques impayés	76 323	61 321
Valeurs en contentieux	77 067	77 067
Provisions pour créances douteuses	-71 274	-65 434
Total	82 116	72 954

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :

Sous cette rubrique sont comptabilisées notamment, les avances au titre de l'impôt sur les sociétés et les retenues à la source prévues par l'article 52 du code de l'IRPP/IS. Le solde net de cette rubrique est de **1 621 002 DT**.

3-5-6 : Débiteurs divers :

Cette rubrique englobe principalement les avances accordées au personnel, aux agents généraux et aux intermédiaires en bourse. Elle présente un solde au 31-12-2012 de **287 283 DT**.

	31/12/2012	31/12/2011
Personnel	92 585	76 586
Autres Débiteurs	194 698	1 942 587
Total	287 283	2 019 173

3-6 : Autres éléments d'actif

3-6-1 : Valeurs à l'encaissement

Cette rubrique totalise les effets à recevoir, les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir et les chèques à l'encaissement, elle présente un solde de **1 369 286 DT**.

	31/12/2012	31/12/2011
Virements à recevoir	0	2 521
Chèques à l'encaissement	1 358 663	753 555
effets à l'encaissement	10 623	5 229
Total	1 369 286	761 306

3-6-2 : Avoir en banques, CCP et caisse

Le détail de cette rubrique se présente ci-dessous :

	31/12/2011	31/12/2010
Banques	5 062 762	2 425 442
Caisse	501	1 102
Total	5 063 263	2 426 544

3-6-3 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2012 à **4 768 924 DT**.

	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts courus	4 712 437	4 028 617
Loyers courus	23 756	21 361
Intérêts courus à la clôture / prêt	32 241	31 927
Dividendes à encaisser	490	0
Total	4 768 924	4 081 905

3-6-4 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre entre autre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA). Elle présente un solde au 31-12-2012 de **213 951 DT** dont ci-dessous le détail :

	31/12/2012	31/12/2011
Différence sur les prix de remboursement	180 150	101 100
Charges constatées d'avance	33 800	1 723
Total	213 951	102 823

NOTE 4 : Capitaux propres et passifs

4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 31-12-2012 à **17 341 780** DT. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions techniques brutes :

4-2-1-1 : Les provisions mathématiques

Les provisions mathématiques vie correspondent à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Les provisions mathématiques vie présentent un solde brut au 31-12-2012 de **112 363 576** DT.

4-2-1-2 : Provision pour frais de gestion

La provision pour frais de gestion est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats « temporaire au décès » qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Elle présente au 31-12-2012 un solde brut de **1 416 702** DT.

4-2-1-3 : Provision pour sinistre

La provision pour sinistre constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

La provision pour sinistre vie arrêtée au 31-12-2012 présente un solde brut de **8 268 678** DT.

4-2-1-4 : Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant du au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 31-12-2012 un solde de **769 485** DT.

4-2-1-5 : Provision pour égalisation

Cette provision est destinée à égaliser la fluctuation du taux de sinistres dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès. La provision pour égalisation décès est arrêtée au 31-12-2012 à une valeur de **550 000 DT**.

4-2-1-6 : Provision pour contrats en unités de compte

Cette provision est constituée pour enregistrer l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie n'est pas exprimée en Dinars Tunisiens mais en fonction d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

Cet engagement est estimé au 31-12-2012 à **8 040 946 DT**.

4-2-2 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2012 à **573 365 DT**.

4-2-3 : Autres dettes

4-2-3-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31-12-2012 un solde de **421 111 DT**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

	31/12/2012	31/12/2011
Commissions à servir	421 111	176 482
Total	421 111	176 482

4-2-3-2 : Dettes nées d'opérations de réassurances

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2012 à **377 595 DT**.

4-2-3-3 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique est de **229 683 DT**.

	31/12/2012	31/12/2011
Retenue a la source	119 496	126 391
CNSS	110 187	89 139
Total	229 683	215 530

4-2-3-4 : Crédoeurs divers

Le Solde de cette rubrique est de **1 136 229** DT, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des personnels (charges à payer) et des comptes des fournisseurs (charges à payer).

	31/12/2012	31/12/2011
Personnel charges à payer	338 201	252 642
Créditeurs divers charges à payer	442 182	381 311
Assurances Maghreb	343 520	0
Autres	12 327	185
Total	1 136 229	634 138

4-2-4 : Autres passifs

4-2-4-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2012 à **808 668** DT elle concerne principalement les loyers relatifs aux exercices futurs et l'amortissement des surcotes.

	31/12/2012	31/12/2011
Amortissements surcote	803 176	592 918
Produits constatés d'avance	5 493	0
Total	808 668	592 918

Note 5 : Etat de résultat technique de l'assurance et de la réassurance

5-1 : Primes

Cette rubrique présente un solde net de **33 040 685** DT qui se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Primes émises vie	34 699 869	30 079 970	4 619 899
Annulations sur exercices antérieurs	-704 730	-390 613	-314 117
Primes à annuler	15 248	-3 599	18 847
Primes cédées	-969 702	-642 639	-327 064
Total	33 040 685	29 043 119	3 997 565

5-2 : Produits des placements

Cette rubrique présente un solde brut de **7 186 675** DT qui se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Revenus des immeubles	114 567	111 745
Revenus des Titres	5 807 329	4 619 919
Revenus des Emprunts	914 416	585 025
Revenus des autres placements vie	61 039	13 929
Reprise de corrections de valeurs sur placements	182 029	210 645
Autres produits	107 295	112 111
Produits des placements	7 186 675	5 653 374

5-3 : Charges de sinistres

5-3-1 : Montants payés

Les sinistres payés présentent un solde net de **8 760 576** DT qui se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Sinistres et capitaux échus	4 351 404	3 095 047
Rachats et rachat partiel	4 022 802	3 136 285
Sinistres à la charge des réassureurs	-399 087	-197 743
Sinistres acceptés	713 552	417 097
Frais de gestion de sinistres	71 904	64 018
Total	8 760 576	6 514 703

5-4 : Frais d'exploitation

5-4-1 : Frais d'acquisition

Cette rubrique totalise tant les frais d'acquisition directs que les frais d'acquisition indirects :

	31/12/2012	31/12/2011
Commissions	4 954 028	4 146 592
Autres frais d'acquisit°	1 473 076	1 197 113
Total	6 427 104	5 343 705

5-4-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration présentent un solde au 31-12-2012 de **1 402 046** DT.

	31/12/2012	31/12/2011
Frais d'administration	1 402 046	1 474 586
Total	1 402 046	1 474 586

5-5 : Charges de placements

Cette rubrique présente un solde de **1 380 885** DT qui se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Frais de gestion et frais financiers	802 302	649 893
Dotation aux amortissements et aux prov	573 621	406 660
Perte / réalisation des placements vie	4 962	32 042
Total Charges des placements	1 380 885	1 088 595

5-6 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques vie présentent un solde brut au 31-12-2012 de **316 140** DT.

5-7 : Plus values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31/12/2012 un solde brut de **599 233** DT qui représente les ajustements positifs des placements en unité de comptes.

5-8 : Moins values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31/12/2012 un solde brut de **460 659** DT qui représente les ajustements négatifs des placements en unité de comptes.

Note 6 : Etat de résultat

6-1 : Autres produits non techniques

Cette rubrique présente un solde de **39 046** DT qui se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Recupération/Frais	0	153
Autres	39 046	28 389
Total	39 046	28 542

ASSURANCES MAGHREBIA VIE						Etats financiers - Exercice 2012			
Tableau_ B3 : État des éléments d'actifs représentant les provisions techniques des assurances MAGHREBIA VIE et montants de ces provisions									
AU 31/12/2012									
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Valeur d'usage	Provisions pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Valeur retenue pour l'admission en représentation	Plus value latente	% du montant total des P.T
TITRES EMIS PAR L'ETAT	89 204 793,808	90 362 000,000	93 559 369,026	0,000	0,000	89 204 793,808	89 204 793,808	4 624 875,658	67,88%
Bons de trésor assimilables 10/2013 (6,1%)	4 414 099,630	4 500 000,000	4 560 916,500	0,000	0,000	4 414 099,630	4 414 099,630	146 816,870	3,36%
Bons de trésor assimilables 02/2015 (7%)	14 390 787,000	14 050 000,000	14 928 420,050	0,000	0,000	14 390 787,000	14 390 787,000	537 633,050	10,95%
Bons de trésor assimilables 04/2014 (7,50%)	6 063 576,440	5 846 000,000	6 219 185,256	0,000	0,000	6 063 576,440	6 063 576,440	155 608,816	4,61%
Bons de trésor assimilables 07/2014 (8,25%)	5 978 250,820	5 861 000,000	6 456 213,855	0,000	0,000	5 978 250,820	5 978 250,820	477 963,035	4,55%
Bons de trésor assimilables 05/2022 (6,9%)	6 577 190,000	6 600 000,000	7 752 452,400	0,000	0,000	6 577 190,000	6 577 190,000	1 175 262,400	5,01%
Bons de trésor assimilables 07/2017 (6,75%)	9 437 399,918	9 085 000,000	10 284 156,405	0,000	0,000	9 437 399,918	9 437 399,918	846 756,487	7,18%
Bons de trésor assimilables 03/2019 (5,5%)	17 133 140,000	16 520 000,000	16 862 839,560	0,000	0,000	17 133 140,000	17 133 140,000	0,000	13,04%
Bons de trésor assimilables zéro coupon 2016	1 787 300,000	3 400 000,000	2 407 540,000	0,000	0,000	1 787 300,000	1 787 300,000	620 240,000	1,36%
Bons de trésor assimilables 08/2022 (5,6%)	22 455 300,000	23 500 000,000	23 075 590,000	0,000	0,000	22 455 300,000	22 455 300,000	620 290,000	17,09%
Bons de trésor assimilables 10/2018 (5,5%)	967 750,000	1 000 000,000	1 012 055,000	0,000	0,000	967 750,000	967 750,000	44 305,000	0,74%
PLACEMENTS IMMOBILIERS	1 770 133,113	0,000	1 770 133,113	0,000	702 663,728	1 067 469,385	1 067 469,385	0,000	0,81%
Terrains et constructions hors exploitation	1 770 133,113	0,000	1 770 133,113	0,000	702 663,728	1 067 469,385	1 067 469,385	0,000	0,81%
Immeuble Khaireddine Pacha	1 770 133,113	0,000	1 770 133,113	0,000	702 663,728	1 067 469,385	1 067 469,385	0,000	0,81%
ACTIONS COTEES	6 444 269,412	0,000	8 484 230,945	472 544,997	0,000	5 971 724,414	5 971 724,414	2 512 506,531	4,54%
* BNA	390 764,819	0,000	361 853,400	28 911,419	0,000	361 853,400	361 853,400	0,000	0,28%
* STB	48 207,020	0,000	33 869,646	14 337,374	0,000	33 869,646	33 869,646	0,000	0,03%
* AMEN BANK	210 912,563	0,000	258 399,450	0,000	0,000	210 912,563	210 912,563	47 486,887	0,16%
* ADWYA	425 930,270	0,000	577 407,732	0,000	0,000	425 930,270	425 930,270	151 477,462	0,32%
* ATL	222 080,607	0,000	223 440,250	0,000	0,000	222 080,607	222 080,607	1 359,643	0,17%
* CIL	7 050,000	0,000	7 839,000	0,000	0,000	7 050,000	7 050,000	789,000	0,01%
* SFBT	848 107,837	0,000	1 428 130,480	0,000	0,000	848 107,837	848 107,837	580 022,643	0,65%
* MONOPRIX	324 521,614	0,000	1 132 598,480	0,000	0,000	324 521,614	324 521,614	808 076,866	0,25%
* PGH	91 101,689	0,000	110 457,270	0,000	0,000	91 101,689	91 101,689	19 355,581	0,07%
* BT	485 485,154	0,000	618 895,900	0,000	0,000	485 485,154	485 485,154	133 410,746	0,37%
* TELNET	91 087,050	0,000	106 447,614	0,000	0,000	91 087,050	91 087,050	15 360,564	0,07%
* GIF	100 581,345	0,000	253 212,648	0,000	0,000	100 581,345	100 581,345	152 631,303	0,08%
* ASSAD	133 881,170	0,000	121 227,924	12 653,246	0,000	121 227,924	121 227,924	0,000	0,09%
* SCB	137 481,022	0,000	88 595,200	48 885,822	0,000	88 595,200	88 595,200	0,000	0,07%
* ARTES	267 225,066	0,000	278 813,245	0,000	0,000	267 225,066	267 225,066	11 588,179	0,20%
* TPR	240 454,188	0,000	253 665,060	0,000	0,000	240 454,188	240 454,188	13 210,872	0,18%
* TUNISAIR	91 174,001	0,000	59 484,808	31 689,193	0,000	59 484,808	59 484,808	0,000	0,05%
* BH	425 023,140	0,000	202 051,182	222 971,958	0,000	202 051,182	202 051,182	0,000	0,15%
* ATB DS 2010	4,044	0,000	0,000	4,044	0,000	0,000	0,000	0,000	0,00%
* ATB	450 035,456	0,000	353 355,702	96 679,754	0,000	353 355,702	353 355,702	0,000	0,27%
* TUNIS-RE	99 163,473	0,000	103 263,468	0,000	0,000	99 163,473	99 163,473	4 099,995	0,08%
* CARTHAGE CEMENT	533 461,695	0,000	1 063 012,000	0,000	0,000	533 461,695	533 461,695	529 550,305	0,41%
* ENNAKL	377 035,219	0,000	418 911,750	0,000	0,000	377 035,219	377 035,219	41 876,531	0,29%
* HEXABYTE	972,000	0,000	1 139,994	0,000	0,000	972,000	972,000	167,994	0,00%
* AMS NS 2012	160,000	0,000	190,096	0,000	0,000	160,000	160,000	30,096	0,00%
* ATIJARI LEASING	90 027,000	0,000	86 125,800	3 901,200	0,000	86 125,800	86 125,800	0,000	0,07%
* ESSOUKNA	48 552,000	0,000	50 444,243	0,000	0,000	48 552,000	48 552,000	1 892,243	0,04%
* BIAT	220 159,790	0,000	207 753,468	12 406,322	0,000	207 753,468	207 753,468	0,000	0,16%
* SPDIT	12 846,760	0,000	12 742,095	104,665	0,000	12 742,095	12 742,095	0,000	0,01%
* SIMPAR	70 783,420	0,000	70 903,040	0,000	0,000	70 783,420	70 783,420	119,620	0,05%
PARTS DANS LES OPCVM	5 790 548,587	0,000	5 921 809,765	83 074,422	0,000	5 707 474,165	5 707 474,165	214 335,600	4,34%
* FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	2 360 546,210	0,000	2 323 774,163	36 772,047	0,000	2 323 774,163	2 323 774,163	0,000	1,77%
* FCP MAGHREBIA MODERE	1 200 002,296	0,000	1 165 068,769	34 933,527	0,000	1 165 068,769	1 165 068,769	0,000	0,89%
* FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	730 000,081	0,000	718 631,233	11 368,848	0,000	718 631,233	718 631,233	0,000	0,55%
* FCP BNA SECURITE	1 000 000,000	0,000	1 207 660,000	0,000	0,000	1 000 000,000	1 000 000,000	207 660,000	0,76%
* FCPR	500 000,000	0,000	506 675,600	0,000	0,000	500 000,000	500 000,000	6 675,600	0,38%
PARTS DANS LES SICAR	3 117 815,467	0,000	3 091 413,630	26 401,837	0,000	3 091 413,630	3 091 413,630	0,000	2,35%
MAGHREBIA SICAR	3 117 815,467	0,000	3 091 413,630	26 401,837	0,000	3 091 413,630	3 091 413,630	0,000	2,35%

Tunis, le 30 AVRIL 2013

SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2012, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annuels de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** » arrêtés au 31 décembre 2012 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2012, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

1. Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers.

2. Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nos principales conclusions ont été portées à la connaissance de la direction générale au niveau de notre lettre de direction.

3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux "conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières", et du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas de remarques particulières dans ce sens.

4. Par ailleurs et en application de la circulaire 258 du 02 octobre 2010, du comité général des assurances, entrant dans le cadre de l'article 61 du code des assurances, nous avons fait appel à un actuairé agréé pour l'audit des provisions techniques et de la politique tarifaire de la société. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions sont correctement évaluées et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la société. D'un autre côté les tarifs sont correctement calculés et n'enregistrent pas d'insuffisances.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAKRAM GUIRAS

Tunis, le 30 AVRIL 2013

***Société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA »
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2012***

Messieurs les actionnaires de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE.SA** »

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Le Conseil d'administration de votre société ne nous a pas informés de la conclusion de nouvelles conventions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

B.1 Convention de sous-traitance conclue entre Assurances Maghrebias et Assurances Maghrebias VIE

La société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** a confié, en sous-traitance, à Assurances Maghrebias la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- l'audit interne ; et
- Le système d'information.

En contre partie de ces prestations, *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* s'engage à régler à Assurances Maghrebria un montant forfaitaire annuel de 120.000DT hors taxes, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 03 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

B.2 Convention de délégation de gestion de produits conclue entre Assurances Maghrebria et Assurances Maghrebria VIE

La société Assurances Maghrebria a confié par délégation à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* la gestion des produits santé. En contre partie, Assurances Maghrebria s'engage à régler à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* un montant forfaitaire annuel de 25.000DT hors taxes, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 01 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

B.3 Convention entre Assurances Maghrebria VIE et Maghrebria Services

Maghrebria services SARL a conclu un contrat d'assistance Business Process Outsourcing avec *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* avec date d'effet du premier août 2011 et ayant pour principal objet l'externalisation de la production administrative et informatique de cette dernière.

En contre partie de ces prestations, Maghrebria Services a facturé en 2012 à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* la somme de 93.910 DT HT.

B.4 Contrat de location entre Assurances Maghrebria et Assurances Maghrebria VIE

Assurances Maghrebria donne en location à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* une partie de l'immeuble, sis à la rue d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une année renouvelable avec tacite reconduction. Le loyer a été fixé à 80.000 DT pour la première année, avec augmentation de 10% pour la deuxième et la troisième année, et 5% à partir de la quatrième année.

Le loyer au titre de l'exercice 2012 s'élève à : 96.800 hors TVA.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Rémunération du Président du Conseil et Fondateur

Les émoluments du Président du Conseil d'Administration et Fondateur tels que décidés par le Conseil d'Administration du 30/05/2011 se présentent comme suit :

- Prime de rendement sur le résultat.

2. Rémunérations du Directeur Général :

Les émoluments du Directeur Général tels que décidés par le Conseil d'Administration du 16 septembre 2010 se détaillent comme suit :

- Salaire annuel brut de 90 000 DT
- Prime de rendement sur le résultat net
- Voiture de fonction entretenue
- téléphone portable.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAKRAM GUIRAS